



CC des Coteaux Sézannais (Siren : 245100565)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Sézanne
Arrondissement	Épernay
Département	Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/12/2001
Date d'effet	31/12/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Philippe BONNOTTE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de Ville
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	51120 SEZANNE
Téléphone	03 26 80 59 01
Fax	03 26 80 72 91
Courriel	villedesezanne.a.aubes@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	9 851
Densité moyenne	35,45

Périmètre

Nombre total de communes membres : 23

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
51	Allemant (215100058)	173
51	Barbonne-Fayel (215100314)	504
51	Broussy-le-Petit (215100850)	129
51	Broyes (215100868)	376
51	Chichey (215101411)	170
51	Fontaine-Denis-Nuisy (215102369)	248
51	Gaye (215102468)	598
51	Lachy (215102922)	321
51	Le Meix-Saint-Epoing (215103367)	267
51	Linthelles (215103029)	112
51	Linthés (215103037)	125
51	Moeurs-Verdey (215103441)	346
51	Mondement-Montgivroux (215103490)	42
51	Oyes (215103896)	77
51	Péas (215103946)	69
51	Queudes (215104183)	92
51	Reuves (215104258)	67
51	Saint-Loup (215104589)	78
51	Saint-Remy-sous-Broyes (215104779)	106
51	Saudoy (215104894)	379
51	Sézanne (215104985)	5 311
51	Villeneuve-Saint-Vistre-et-Villevotte (215105818)	131
51	Vindey (215105982)	130

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 14

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assainissement collectif <p><i>Assainissement des eaux usées (pour l'assainissement collectif: fonctionnement et gestion des équipements et des services et réalisation des opérations d'investissement; pour l'assainissement autonome: contrôle des installations). ET d'autre part assainissement des eaux pluviales de la voirie à caractère communautaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <p><i>Collecte, traitement et élimination des déchets, y compris le tri sélectif des déchets ménagers et les travaux d'investissement et d'entretien.</i></p>

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Gestion du fonctionnement d'une déchetterie sise sur le territoire de la commune membre de Sézanne. A noter q'une partie " traitement et élimination des déchets" a été transférée au syndicat mixte pour le traitement es déchets par arrêté préfectoral du 18 janvier 1999, mais la compétence reste exercée concrètement par la Communauté de communes, en attente de la mise en oeuvre du marché par le syndicat.</i>
- Autres actions environnementales <i>Etudes de diagnostic dans la perspective de la mise en oeuvre d'une charte de l'environnement.</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative <i>aide sociale légale et aide sociale facultative Actions favorisant l'emploi et l'insertion</i>
- Action sociale
Développement et aménagement économique
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Actions favorisant le développement économique intéressant l'ensemble de la Communauté: études relatives au maintien et au développement des commerces et des services en milieu rural.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Etudes et programmation
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Les voiries prises en compte par la communauté de communes sont les traverses départementales au sein des communes ainsi que les voiries à caractère communautaire telles que définies par le conseil communautaire. Cette compétence porte sur: la chaussée (réparation, enduisages et rénovation) Les bordures(Créations et remplacement des bordures et caniveaux) Lestrottoirs revêtus(création et remise en état de la structure et des couches de surface) Les fossés(création et curage) Les accotements (dérasement) Les infrastructures de sécurité (Giratoires, îlots directionnels, ralentisseurs, glissières)</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Service du logement, con formément aux articles L.621 et suivants du code de la construction et de l'habitation</i>
Autres
- Gestion d'un centre de secours <i>Service de secours et de lutte contre l'incendie: prise en charge des contributions au titre du contingent d'incendie et des dépenses de fonctionndement et d'investissement pour les poteaux d'incendie normalisés et les reeserves d'eau nécessaires à la défense incendie.</i>
Voirie
- Signalisation <i>La signalisation horizontale (mise en oeuvre dans le cadre d'une réhabilitation de chaussée).</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
51	Syndicat mixte de valorisation des ordures ménagères (SYVALOM) (255102592)	SM ouvert	210 347

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)